

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie Voiture de tourisme	Marque <b>RENAULT</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. R 1062 avec embrayage (*) " FERLEC "	Dossier-type N° 853/B
----------------------------------	--------------------------	---	--------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "R 1062" s/plaquette constr. et "Embrayage FERLEC" à l'arr. du vhc. en haut /s/capot.  
 N° de châssis frappé A l'avant ds. coffre, sur l'auvent, sur plaq. constr. (forme losange)  
 N° de moteur frappé A droite, s/partie inférieure du bloc-cylindres, sur plaquette constructeur.  
 Constructeur du châssis ) Régie nationale des Usines RENAULT, 8 - 10 Av. Edite Zola, BILLANCOURT (Seine) F  
 Constructeur du moteur

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type RENAULT Type 662 Genre En ligne, scup. en tête Carburant Essence Nombre cyl. 4 Temps 4 Alésage 54,5 mm. Course 80 mm. CV-impôt 3,802 Cylindres totale 748 cm³ CV. frein 21 (*) Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'arrière	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied : Hydraulique, à expansion, sur toutes les 4 roues. 2. Frein A main : Mécanique, à expansion, sur roues arrières. 3. Frein - Frein de remorque - Direction A gauche - A crémaillère Crochet de remorque - Nombre de vit. avant 3 av. embrayage "FERLEC" (1) Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. 27 en prise dir. 105 km/h.	Constructeur RENAULT BILLANCOURT Genre / Forme Limousine (**) Nombre de portes 4 Nombre de places ass. Total 4 Avant 2 Milieu - Arrière 2 Nombre de places debout - Four motifs: Siège arrière - Sièges car -

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler .....	kg.	kg.	- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) .....	kg.	kg.	- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant ..... (C.U. 320 kg) .....	kg.	kg.	930 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) .....	kg.	kg.	610 kg.
Charge utile .....	kg.	kg.	- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (camion / remorque) .....			- kg.
Pneumatiques: Dimension .....	135 - 380		simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 250 kg.) .....	500 kg.	500 kg.	

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

**C I B I E**

Phares: Marqués

Feux de position 2, sous les phares

Feux stop 2, combinés

Indicateurs de direction: Syst. 4, clignoteurs (avec rotateur automatique (1-ton) Avertisseur 1, électriques

Syst. antibrouillants Ampoules Bilux à culler

Feux rouges 2, combinés

Eclairage du No de courr. 1, centre capot moteur (centre plaque)

Emplacement AV = Combinés av. feux de position (blanc) AR = Derrière portes arrière (AV = Bl. - AR. Rge)

Essui-glace 2, électriques

**DIMENSIONS**

Véhicule { avant 1'220 mm. arrière 1'220 mm. }  
 Longueur hors-tout AV. 1'430 mm.

Empatement 2'100 mm.  
 Longueur hors-tout 3'640 mm.

Hauteur (non chargé) 1'470 mm.  
 Garde au sol 190 mm.

Porte à faux, arrière mm.  
 Crochet de remorque (haut, dep. sol) mm.  
 Crochet de remorque (porte à faux) mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 8,55 mm.  
 Diamètre de braquage ext. droite 8,45 mm.

**Dim. Intérieures**

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur intérieure mm.

Hauteur du pont dep. le sol mm.

mm.

**OBSERVATIONS**

\* Se livre en 3 modèles:

AFFAIRES ( av. moteur 18 CV-trein ) : Seulement sur demande spéciale. CHAMPS ELYSEES

LEMAN (Modèle de luxe) avec 2 feux brouillard

\*\* Est également livré comme limousine avec ciel ouvert et comme Cabrio-Limousine.

**MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (en ns)**

1) Véhicule équipé d'un embrayage électro-magnétique "FERLEC"

Doit être équipé d'une cale. (en vue de son immobilisation dans les côtes et les descentes)

2) Fermeture du capot avant : Arrondir la pointe arrière.

(Circ. D.F.J.P. 16.3.1956)

Lieu et date de l'expertise-type

La commission d'expertises-types

GENEVE, le 4.9.1956